

L'urbanisme de la dernière demeure

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **38 (1966)**

Heft 10

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126104>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'urbanisme de la dernière demeure

87

Par sa présence à un congrès sur la crémation, l'Eglise catholique confirme la portée morale et pratique de ce problème

Tout change...

Ainsi, la présence du représentant d'un archevêque à la séance d'ouverture d'un congrès sur la crémation qui s'est tenu à Toulouse atteste de la modification de l'optique de l'Eglise dans un tel domaine.

Encore que celle-ci n'ait jamais en réalité interdit canoniquement la crémation, elle s'y opposait pratiquement dans la mesure où une telle décision revêtait l'allure d'un défi à la religion. Il en alla ainsi spécialement au XIX^e siècle où cette attitude équivalait à affirmer une entière conviction matérialiste. Depuis 1965 l'Eglise a indiqué que la crémation pouvait être admise si elle ne constituait pas un geste d'opposition à la foi ou lorsque des fléaux ou des épidémies peuvent obliger. De toute façon, la crémation n'interdit plus la présence du prêtre à la cérémonie funèbre.

D'ailleurs, dans nombre de pays étrangers, comme la Suède, la Suisse, la Grande-Bretagne, c'est là une pratique courante.

En France, le problème est posé dans la perspective de l'urbanisme même, mais l'opinion y est rétive puisque cinq centres de crémation existent à Paris, Lyon, Strasbourg, Marseille et Rouen alors que 1,5% de la population y a recours. Pour bien montrer les difficultés à ce propos, il faut se souvenir que dans un grand cimetière nouveau parisien, où l'architecte avait prévu un emplacement de four crématoire, la Municipalité – pourtant officiellement avancée – a demandé qu'on ne fit rien afin de ne pas troubler la conscience des habitants, en grande majorité peu portés sur la religion d'ailleurs.

Il faut dire aussi que le souvenir des horreurs nazies ont marqué les esprits à ce propos.

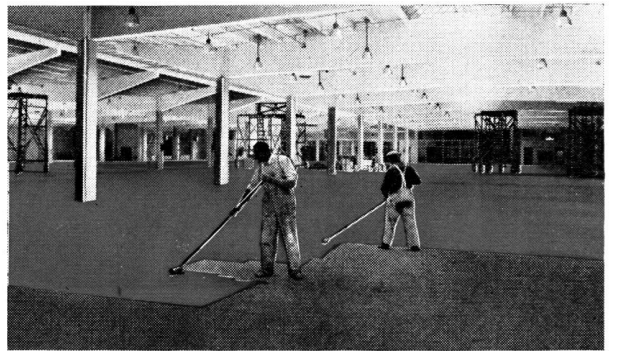
Quoi qu'il en soit le congrès de Toulouse a une importance incontestable, puisqu'il permet de poser une fois encore les données d'un problème complexe et urgent. Urbanistes, hygiénistes, architectes en ont la conviction, si des intérêts puissants et mal compris s'y opposent sur le plan le plus étroitement «commercial».

On peut dire d'ailleurs, en reprenant les thèmes du congrès, qu'effectivement la crémation n'est nullement une «profanation» à l'égard des morts. Sans nous étendre sur

PUBLEDI

Nouveau!
protection et entretien facile
des
SOLS CIMENT

MATCOSOL
Formulation aux résines EPIKOTE *
* Marque déposée SHELL



Revêtement plastique liquide à durcisseur
(Application facile à la brosse sans apprêt.)

dureté exceptionnelle
Rend le ciment imperméable anti-graisse
et anti-acide, évite la désagrégation.

supprime la poussière

rend l'entretien facile
par simple lavage à grande eau
durcit et embellit les
surfaces. 8 couleurs décoratives

renove les sols ciment
dans tous locaux, industriels
commerciaux ou privés.

DES MILLIONS DE M² APPLIQUÉS EN 6 ANS

QUELQUES RÉFÉRENCES: Avions DASSAULT (8200 m²) - Camions VILLEME E^t BAUD (6000 m²) - Hôpital de MONTBÉLIARD - 2 concessionnaires RENAULT - SOFICA Puteaux (9000 m²) - ROCHAR ELECTRONIQUE (2500 m²) - FORMICA (2000 m²) - Laiterie GLORIA - Armée de l'AIR - etc...

DEMANDEZ DOCUMENTATION N° 12 M
SIBSA, La Tour-de-Peilz (canton de Vaud)
Tél. 021 / 51 51 85

cette délicate question, on peut penser qu'un corps réduit en cendres n'est nullement profané alors qu'une dépouille, mise en terre, subit des outrages incontestables.

La méthode est de toute façon plus hygiénique, car les sols et les eaux ne peuvent risquer d'être contaminés par les restes brûlés à haute température.

Elle permet aussi de récupérer des superficies énormes de terrain pour les vivants et il suffit de survoler en hélicoptère, la région parisienne, par exemple, pour se rendre compte de la place considérable qu'occupent les cimetières à Paris et en banlieue.

Elle résoudrait aussi la «crise des cimetières», dont on se garde de parler ouvertement, on ne sait en raison de quelle curieuse conspiration du silence. Celle-ci existe pourtant dans toutes les grandes agglomérations et risque fort d'aller croissant: on ne trouve plus pratiquement d'endroit pour les défunts et il faudra consacrer des milliards pour acquérir et aménager les assiettes foncières, loin des centres d'ailleurs, au grand dam des familles.

Or, justement, la crémation, considérée par beaucoup comme une marque d'irrespect envers les morts, permettrait de rapprocher ceux-ci de la cité et de recevoir les visites de leurs parents, qu'empêcheront pratiquement les «exils» lointains, dus au développement urbain et à celui des populations.

Robert Auzelle mène à ce propos la plus remarquable des croisades et dans son dernier ouvrage «Dernières Demeures», il a eu de nouveau le courage d'y consacrer une large étude.

Quoi qu'il en soit, maintenant, le problème est posé devant les responsables et devant le pays.

L'Eglise, avec clairvoyance, a permis aux architectes et aux urbanistes de pouvoir se pencher avec une parfaite conscience sur ce domaine ingrat, complexe, difficile.

Souhaitons que maintenant on puisse arriver rapidement à des solutions positives.

«Journée du Bâtiment.»

89

Coordination dimensionnelle internationale

Du 9 au 11 mai 1966 a eu lieu à Paris une séance commune de trois groupes de travail de l'International Modular Group (IMG). A cette séance participèrent également des experts de différents gouvernements membres de la Commission économique pour l'Europe (CEE). A cette occasion, les recommandations suivantes furent faites au Comité de l'habitation, de la construction et de la planification, pour être retransmises aux gouvernements:

construisez moderne

Tentes en toile
 Parois mobiles
 »holoplast«
 Stores vénitiens
 Volets roulants à lames orientables
 »solomatic«
 Volets-contre-vents »lamobil«
 Volets roulants »alucolor« en aluminium prélaqué
 Volets roulants métalliques
 Marquises avec bras articulés
 Installations de commandes électroméc. et à distance
 Installations d'obscurcissement

avec GRIESSER

Aadorf 052 4 85 21
 Bâle 061 34 63 63
 Berne 031 25 28 55
 Genève 022 44 72 74
 Lausanne 021 26 18 40
 Lugano 091 3 44 31
 Lucerne 041 2 72 42
 St-Gall 071 23 14 76
 Zurich 051 23 73 98
 Chaux-de-Fds 039 2 74 83
 Venthône VS 027 5 07 54